L’État peut-il transformer les individus ?

Réflexions sur la socialisation d’État

par Alexis Spire

L’État peut-il changer le comportement des individus ? Il s’y efforce, mais les changements les plus remarquables sont le plus souvent des effets non intentionnels.

En appelant à un « réarmement démographique », Emmanuel Macron a renoué avec un volontarisme étatique très en vogue dans l’entre-deux-guerres, à une époque où il s’agissait déjà de répondre à l’affaissement de la natalité et au sentiment de décadence qui lui était associé (Rosental, 2003, p. 12). La croyance dans la capacité de l’État à changer les individus s’inscrit dans la continuité des projets d’ingénierie sociale qui ont jalonné le XXe siècle[[1]](#footnote-1). Aujourd’hui, l’objectif de discipliner les conduites est réactivé tantôt sur le mode de la nostalgie, avec notamment l’espoir que l’institution scolaire puisse raviver l’adhésion à la République, tantôt sur le mode d’une vision optimiste de l’avenir, comme dans les cas de la transition écologique[[2]](#footnote-2) ou de la santé. Cette conception de l’action publique incite à se demander à quelles conditions l’État peut orienter, voire transformer les pratiques des individus, et dans quelle mesure certaines dispositions individuelles – c’est-à-dire des schèmes durables induisant des goûts, des jugements et des manières d’agir (Bourdieu, 1980) – sont le produit de dispositifs étatiques.

Si l’on considère que la socialisation renvoie aux processus par lesquels la société forme et transforme les individus (Darmon, 2016, p. 6), les effets des relations que les institutions et les agents étatiques entretiennent avec les acteurs sociaux peuvent être qualifiés de « socialisation d’État » dans le sens où ils induisent des façons de faire, de penser et d’être qui découlent, directement ou indirectement, de l’action étatique. Loin de se réduire aux influences des politiques publiques que de nombreux travaux rangent sous le paradigme des *policy feedbacks* (Pierson, 1993 ; Spire, 2016 ; Revillard, 2018), la socialisation d’État renvoie à un enchevêtrement de processus qui s’accomplissent selon deux modes relativement distincts.

Le premier, l’inconscient d’État, désigne l’incorporation de dispositions à agir et de schèmes de perception qui ont été façonnés au cours de l’histoire par des dispositifs étatiques et à travers lesquels les individus perçoivent le monde social. Cette forme d’incorporation a pu par exemple apparaître clairement dans le bouleversement des représentations des Allemands de l’Est après la chute du mur de Berlin : en l’espace de quelques années, toute une population a progressivement changé son rapport au monde, aux héros nationaux et aux prérogatives du pouvoir politique, et s’est rapprochée des attitudes des Allemands de l’Ouest (Svalfors, 2010).

 Le second, l’éducation d’État, désigne toutes les situations dans lesquelles des institutions et des agents s’emploient à inculquer une représentation mentale ou un type de conduite à un groupe d’individus placés dans le champ de leur souveraineté. L’analyse des effets de ces processus montre que les écarts ont toujours été fréquents entre les projets d’encadrement des populations et les pratiques sociales, individuelles ou collectives, qui s’y rapportent. Ces écarts peuvent s’expliquer par des formes de résistances aux tentatives d’incursion de l’État dans la sphère individuelle (Barrault-Stella, 2023), mais aussi par des désajustements entre les normes promues et les dispositions des individus censés se les approprier.

L’enchevêtrement des formes de socialisation d’État

Tandis que les régimes totalitaires ont eu pour objectif d’exercer un contrôle absolu sur les corps et les consciences (Arendt, 1972, p. 214), la particularité des États démocratiques modernes est d’agir sur les conduites des individus tout en leur préservant un espace de liberté. Dans certains cas, la socialisation d’État consiste en une éducation conçue et perçue comme telle, mais dans d’autres, elle peut s’exercer sans que ses agents en aient conscience ou sans que la population la perçoive comme une émanation de l’État. Pour en saisir les différentes dimensions, le détour par l’histoire peut s’avérer précieux, notamment pour montrer que certaines équivalences comme celle qui relie l’État, la langue et le territoire, n’ont pas toujours eu l’évidence qu’elles semblent revêtir aujourd’hui (Bourdieu, 2012, p. 184-186).

Forger des sujets étatisés

La caractéristique de l’État occidental moderne est d’avoir adopté une forme de relation de pouvoir individualisante (Foucault, 1975), ce qui suppose le développement de savoirs pour mieux connaître et dominer les populations qui relèvent de sa souveraineté (Scott, 2021) : uniformisation de l’état civil, codification des poids et mesures, stabilisation d’un cadastre et imposition d’un recensement. Si ces dispositifs se sont imposés au fil du temps, l’État n’a pas toujours réussi à transformer les pratiques qu’il ciblait. Pour rompre avec l’organisation chrétienne de l’année et imposer un calendrier en phase avec les fêtes républicaines, les révolutionnaires ont par exemple cherché à imposer de nouvelles façons de désigner les jours et les mois ; relativement accepté dans les communes républicaines, ce nouveau calendrier a finalement été rejeté sous le Directoire, face à l’opposition quasi unanime des populations rurales très attachées au découpage chrétien du temps (Bianchi, 1998). Cette bataille perdue par les révolutionnaires peut s’interpréter comme l’échec d’une éducation d’État décrétée sans doute de façon trop verticale et sans tenir compte des effets d’*hystérésis* des socialisations antérieures.

Dans la panoplie des institutions destinées à transformer les conduites, l’école occupe une place particulière et centrale. Si l’effort de scolarisation a commencé en France dès le premier tiers du XIXe siècle (Furet et Ozouf, 1977), l’instauration de l’obligation scolaire par les Républicains vise à favoriser un accès égalitaire au savoir, mais aussi à transmettre une morale civique commune susceptible d’arracher les individus à leurs particularismes. L’éducation scolaire est également pensée comme un outil au service de l’unification linguistique du territoire national qui, en France, s’est accomplie sur la longue durée (Weber, 1983). Loin d’avoir été une éradication brutale des cultures régionales, l’action des instituteurs a d’ailleurs consisté à transmettre l’amour de la patrie en s’appuyant sur l’attachement aux communautés locales (Chanet, 1996). En créant des collèges et des lycées de jeunes filles en 1880, les gouvernants de la Troisième République avaient pour objectif d’organiser une socialisation qui ne passe plus exclusivement par les institutions religieuses. Cette voie d’accès aux études par une instruction laïque n’avait pas pour autant vocation à bouleverser la hiérarchie entre les sexes : dans le primaire populaire, les jeunes filles apprennent à être dociles et à se former aux tâches domestiques ; dans le secondaire bourgeois, elles intériorisent leur futur statut de mère et d’épouse (Rogers et Thébaud, 2010). Dans ce domaine, la socialisation d’État reprend à son compte la morale de l’Église visant à consolider la famille et la place des femmes en son sein.

En France, la démographie est également une préoccupation centrale pour l’État, influencé dès la fin du XIXe siècle pas une nébuleuse d’associations qui dénoncent les dangers que la dépopulation fait courir à la nation (De Luca Barrusse, 2008). Après la Première Guerre mondiale, ces inquiétudes démographiques se traduisent par des lois combinant un volet répressif visant à pénaliser l’avortement (1923), et un volet incitatif ayant une dimension financière (allocations pré et postnatales) et morale (mise à l’honneur des mères de famille et stigmatisation des célibataires) (Thébaud, 1986). En dépit d’une législation plus stricte, d’une propagande plus efficace et d’une surveillance plus rapprochée, la pratique de l’avortement a pourtant perduré, notamment parce que la doxa nataliste s’est heurtée à l’insuffisance de moyens de surveillance, à l’attachement des magistrats à la protection des libertés fondamentales et aux oppositions entre pouvoir étatique et corporation médicale. (Cahen, 2016). Plus généralement, la faible efficacité de la politique familialiste sur les naissances (une légère reprise de la fécondité intervient seulement en 1939) s’explique en réalité par d’autres facteurs comme la crise du logement, le coût de l’éducation ou la dureté de la crise économique qui touchent particulièrement les classes populaires. Néanmoins, cette forme de socialisation d’État a durablement structuré les représentations (Lenoir, 1985) : à défaut d’avoir des effets sur le nombre de naissances, le familialisme a largement contribué à assigner les femmes au rôle « naturel » de l’épouse ayant vocation à devenir mère et ménagère (Mc Milan, 2000).

Les catégories bureaucratiques comme supports de la socialisation d’État

La socialisation d’État ne se limite pas aux projets politiques affichant explicitement leur objectif de transformation des individus. Elle consiste aussi pour une bonne part à conforter l’ordre social et symbolique, sans nécessairement revendiquer cette intention.

Beaucoup de régimes fiscaux ont par exemple reproduit et légitimé une division du travail domestique assignant les femmes mariées au foyer (Mc Caffery, 1997). En France, le dispositif du quotient conjugal qui offre deux parts aux couples mariés dont l’un des conjoints ne travaille pas, repose sur une vieille image patriarcale selon laquelle l’épouse est une personne à charge pour le « chef de famille », même si cette catégorie n’est plus utilisée. Derrière des apparences techniques et rebutantes, l’impôt agit comme une instance de socialisation discrète, ce qui explique peut-être que les mouvements féministes se soient si peu intéressés à cet « impensé sexiste » (Bessière, Gollac, 2020, p. 191).

 Avec le développement de l’État social, la routinisation de catégories d’ayants droit a également profondément renforcé la subjectivation étatique, c’est-à-dire la propension des individus à se constituer comme sujets par rapport à des catégories bureaucratiques dans lesquelles ils et elles se reconnaissent (Castel, 1995). La généralisation des guichets induit de nouvelles formes de socialisation d’État, particulièrement pour les membres des classes populaires qui sont les plus nombreux à s’y rendre et qui peuvent ainsi se familiariser à ces instituions (Dubois, 1999 ; Siblot, 2006). Même aux États-Unis où la puissance publique est pourtant peu visible, les catégories d’ayants droit des politiques sociales peuvent devenir des supports d’identification (Skocpol, 1995) : l’instauration d’un système de pensions pour les vétérans de la guerre de Sécession a permis à ses bénéficiaires de prendre conscience de leur statut en se constituant en groupe de pression. Le déploiement d’une politique sociale a pu de cette façon peser sur la définition des groupes dans le débat politique et fonctionner comme une socialisation d’État contribuant à l’incorporation d’identités associées à des droits.

Le retour sur l’histoire des formes prises par la socialisation d’État met en lumière les représentations incorporées et souvent inconscientes par lesquelles les individus se construisent au sein d’un même espace national : celles-ci s’imposent d’autant plus « naturellement » qu’elles découlent de catégories bureaucratiques que les individus se réapproprient. Lorsque l’État projette de transformer certains comportements, le processus d’incorporation n’a pas toujours cette force de l’évidence et s’accomplit très diversement selon les groupes sociaux.

Les effets de la socialisation d’État

Tandis que nombre de politiques publiques visaient au XIXe siècle à moraliser les classes populaires et à contrôler leur comportement, elles affichent désormais des messages qui s’adressent à l’ensemble de la société. Leur reformulation sous l’angle du risque individuel, du civisme ou de l’intérêt général permet de gouverner les conduites dans la perspective de mieux réguler le marché (Dubuisson-Quellier, 2016). En apparence, aucun groupe social n’est ciblé, mais les effets de la socialisation d’État sont pourtant loin d’être homogènes, comme le montrent les cas des politiques environnementales et des politiques de santé.

Une socialisation d’État diversement incorporée

Si les politiques publiques sont le plus souvent formulées de façon universelle, l’action de l’État ne s’applique pas à des individus interchangeables, mais produit des effets très variables selon les groupes sociaux. La première raison tient au fait que les publics les plus éloignés de la rationalité étatique n’ont pas nécessairement conscience des dispositifs destinés à transformer leurs pratiques. Mais c’est surtout parce qu’elle se heurte aux socialisations antérieures que l’action éducatrice de l’État ne s’exerce jamais de façon uniforme.

Depuis les années 1990, les institutions étatiques se sont engagées, par le biais de programmes éducatifs et de campagnes de communication, à enjoindre les individus à adopter des modes de vie plus respectueux de l’environnement (Ginsburger, 2020). Cette socialisation d’État vise à imposer de nouvelles pratiques susceptibles de transformer des routines domestiques ancrées de longue date. Dans le cas du tri des emballages recyclables, l’adhésion des populations dépend à la fois du capital économique et du capital culturel : les personnes vivant dans un ménage au revenu supérieur à 1 400 euros et lisant plus de six livres par mois sont 70 % à déclarer trier, tandis que celles qui se situent en bas des hiérarchies économiques et culturelles ne sont que 44 % dans ce cas (Coulangeon *et al.*, 2023, p. 113). Un tel écart peut s’expliquer d’abord par les représentations : pour les personnes les mieux dotées économiquement et culturellement, le recyclage des déchets peut être valorisé comme une façon de compenser une surconsommation beaucoup plus importante en haut de l’espace social. Cet écart peut également être interprété comme le résultat de différentes dispositions à se conformer à une même norme d’écocitoyenneté : trier ses déchets exige d’accepter de consacrer une part de son temps et une portion de son espace domestique à un impératif environnemental. L’acquisition de tels réflexes pratiques est étroitement liée au style de vie de la fraction éduquée des classes supérieures, particulièrement enclines à s’approprier une forme d’eco-habitus (Carfagna *et al.*, 2014).

En faisant appel à une « gestion morale » du style de vie (Comby, 2015, p. 192), la socialisation d’État enjoignant à adopter des pratiques écocitoyennes entre en concordance avec les dispositions à l’autodiscipline et à l’apprentissage de nouvelles normes que partagent les membres des classes supérieures, tandis que les autres groupes sociaux en sont plus éloignés (Malier, 2019). Les rapports aux institutions (scolaires et médicales notamment) incorporés durant l’enfance (Lareau, 2011) peuvent jouer un rôle structurant dans l’appropriation et l’incorporation de certaines de ces pratiques.

Les effets de la socialisation d’État sur les inégalités

Par les préceptes et les principes qu’elle véhicule, la socialisation d’État peut aussi, amplifier les inégalités sociales, comme le montre le cas des politiques de santé. En s’attaquant à des « styles de vie » (Foucault, 2004) susceptibles d’être dangereux et en ciblant des « comportements à risques » comme l’abus d’alcool ou le tabagisme, l’État diffuse des messages susceptibles de recueillir l’adhésion du public, sans établir de différences selon les groupes sociaux. Or, ces politiques de prévention ont souvent pour effet d’accroître la différenciation des conduites à risques, dans la mesure où leur efficacité varie selon la catégorie sociale (Perreti-Wattel, 2013, p. 58-62) : la politique anti-tabac a finalement très bien fonctionné sur les classes moyennes et supérieures, mais beaucoup moins sur les classes populaires, alors même qu’elle reposait sur une action désincitative sur les prix.

L’évolution du rapport à la vaccination contre le Covid-19 illustre également l’effet de redoublement des inégalités que peut induire la socialisation d’État. À l’annonce de la finalisation d’un vaccin à ARN messager à l’automne 2020, les réticences étaient beaucoup plus marquées parmi les femmes, en bas de l’espace social (chez les moins dotés en capital économique et culturel) et parmi les personnes originaires d’Outre-mer ou ayant des parents immigrés (Bajos, Spire et al., 2022). En se focalisant sur l’activisme politique des « antivaccins » (Ward et al., 2019), le débat public a largement occulté cette distance sociale à la vaccination, imputable à une perception du corps et de la santé très éloignée des diagnostics médicaux (Boltanski, 1971). Or, la combinaison de ces deux dimensions – sociologique et politique - de la réticence vaccinale a accentué certaines inégalités. Parmi les personnes indifférentes ou réfractaires au vaccin, ce sont surtout les femmes, les personnes âgées de plus de 55 ans et les mieux dotés économiquement qui se sont fait finalement vacciner, l’évolution de la confiance envers le gouvernement ayant joué un rôle déterminant (Spire et al., 2023). Pour les femmes, la crainte du risque de contracter une forme grave de la maladie l’a finalement emporté sur les réticences à l’égard d’une nouvelle technologie. Pour les personnes les mieux dotées économiquement et culturellement, leur plus grande confiance dans le gouvernement et leur crainte de se voir priver d’accès à certains services en raison du pass sanitaire, ont joué un rôle déterminant. Au cours de cette campagne, la socialisation d’État a ainsi renforcé les inégalités d’accès à la vaccination, en grande partie en raison du manque de confiance que les personnes situées en bas des hiérarchies sociales et culturelles entretiennent à l’égard des autorités publiques. Cette défiance était même redoublée pour les personnes ayant vécu des expériences de discriminations.

 Fondées sur des principes aveugles aux différences de classes, les politiques de santé publique échouent ainsi à atteindre certains groupes sociaux, car elles sont conçues à partir des cultures de classes moyennes ou supérieures et se heurtent aux processus de socialisation antérieurs. De surcroît, la défiance entretenue en bas de l’espace social à l’égard des institutions étatiques tend à accroître ces inégalités. Il n’en est pas de même pour les individus les mieux dotés économiquement et culturellement qui savent choisir, selon le contexte et selon leurs intérêts, s’ils se conforment à cette socialisation d’État ou s’ils s’en détournent.

Conclusion

Par son action quotidienne et routinisée, l’État n’a jamais cessé de contribuer à transformer les individus en influant sur leurs pratiques et leurs représentations. Loin de se limiter aux objectifs affichés par les politiques publiques, la socialisation d’État c’est-à-dire l’ensemble des processus par lesquels l’État agit sur les schèmes d’action et d’interprétation, contribue à transformer les individus, à la fois par le biais des effets programmés par les institutions, mais aussi par des effets non intentionnels qui relèvent davantage d’une forme d’inconscient d’État.

Revenir aux configurations historiques qui l’ont rendu possible invite à se demander si la socialisation d’État est plus prégnante aujourd’hui qu’elle ne l’était au XIXe siècle. D’un côté, certaines études relativisent le rôle tutélaire de l’État par rapport aux périodes antérieures (Sassen, 2009) ; son pouvoir de socialisation serait atténué par l’importance grandissante d’autres instances telles que les gouvernements locaux, les acteurs marchands ou encore les médias. De l’autre, de nombreux travaux insistent sur la persistance de la centralité de l’État qui serait en situation de se redéployer et non de se retirer, notamment par le biais de nouvelles formes de gouvernementalité qui se combinent avec le privé (Hibou, 1998) et qui s’avèrent compatibles avec la généralisation du new public management (Bezes, 2017). Raisonner en termes de socialisation d’État permet de faire un pas de côté par rapport à ces controverses, en focalisant l’attention sur les processus d’incorporation de dispositions qui perdurent par-delà l’évolution de la puissance publique ; elle n’est pas nécessairement le corollaire d’un État puissant ou omniprésent, mais n’exerce pas les mêmes effets selon les socialisations antérieures et les dispositions des personnes concernées. L’emprise qu’elle exerce sur les classes populaires tend néanmoins à s’atténuer à mesure que leur défiance s’accroît à l’égard des institutions étatiques. À l’autre bout de l’échelle sociale, son influence se maintient en apparence, dans une configuration où les classes supérieures conservent le pouvoir de se saisir ou pas des dispositifs étatiques et d’en domestiquer les règles pour en tirer le meilleur parti.

Bibliographie

* Arendt H., 1972 [1951]. *Le système totalitaire*. Paris, Seuil.
* Bajos N, Spire A, Silberzan L, Sireyjol A, Jusot F, Meyer L, Franck JE, Warszawski J; EpiCov study group, 2022. When Lack of Trust in the Government and in Scientists Reinforces Social Inequalities in Vaccination Against COVID-19. Front Public Health.
* Barrault-Stella, L. 2023. « Résister à l’État en conjoncture critique ? Le confinement du printemps 2020 dans un village rural et montagnard. *Sociologie*, (2), 241-258.
* Bessière C., Gollac S., 2020. *Le genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités*. Paris, La Découverte.
* Bezes P., 2017. “The Neo-Managerial Turn of Bureaucratic States. More Steering, More Devolution”, in King D., P., Le Galès (eds.), *Reconfiguring European States in Crisis*, Oxford University Press, 2017, p. 251-278.
* Bianchi S. 1998. « La ‘bataille du calendrier’ ou le décadi contre le dimanche. Nouvelles approches pour la réception du calendrier républicain en milieu rural », *Annales historiques de la Révolution française*, n°312. 1998, p. 245-264
* Boltanski, L. 1971. Les usages sociaux du corps. Annales. Histoire, Sciences Sociales, 26(1), 205‑233.
* Bourdieu P., 1980. *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
* Bourdieu, P. 2012. *Sur l'État. Cours au collège de France (1989-1992)*. Paris, Seuil.
* Cahen, F., 2016. *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France, 1990-1950*, Paris, INED.
* Carfagna, L. B., Dubois, E. A., Fitzmaurice, C., Ouimette, M. Y., Schor, J. B., Willis, M., & Laidley, T., 2014. An emerging eco-habitus: The reconfiguration of high cultural capital practices among ethical consumers. Journal of consumer culture, 14(2), 158-178.
* Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
* Chanet J.-F. 1996, *L’Ecole Républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier-Histoire.
* Comby, J. B. 2015. La question climatique: genèse et dépolitisation d'un problème public, Paris, Raisons d'agir.
* Coulangeon, P., Demoli, Y., Ginsburger, M. (2023). *La conversion écologique des Français: Contradictions et clivages*. Puf.
* Darmon, M., 2016 [2006]. *La Socialisation*, 3ème édition, Paris, Armand Colin.
* De Luca Barrusse V., 2008. *Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
* Dubois V. 1999. La vie au guichet, relation administrative et traitement de la misère, Economica, Paris.
* Dubuisson-Quellier (dir.), 2016. *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Science-Po.
* Foucault M., 1975. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
* Foucault M., 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil-EHESS.
* Furet, F., Ozouf, J., 1977. *Lire et écrire: l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, 2 vol., Paris, Minuit.
* Ginsburger, M., 2020. De la norme à la pratique écocitoyenne : Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l’écocitoyenneté. *Revue française de sociologie*, (1), 43-78.
* Hibou, B. 1998, « Retrait ou redéploiement de l'État ? », *Critique internationale*, 1(1), p. 151-168.
* Lareau, A. 2011, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family life*, Berkeley, University of California Press.
* Lenoir, R. 1985. « Transformations du familialisme et reconversions morales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59(1), 3-47.
* Malier H., 2019, « Greening the Poor: The Trap of Moralization », *The British Journal of Sociology*, 70, 5, p. 1661-1680.
* Mc Caffery, E. J. 1997, *Taxing women*. University of Chicago Press.
* Mc Millan, James F. (2000). France and Women, 1789-1914 : Gender, society and politics, London Routledge.
* Peretti-Watel, P. 2013, « La prévention primaire contribue-t-elle à accroître les inégalités sociales de santé ? ». Revue d'épidémiologie et de santé publique, 61, p. 158-162
* Pierson, P. 1993, “When effect becomes cause: Policy feedback and political change”. World politics, 45 (4), p. 595-628.
* Revillard, A., 2018. Saisir les conséquences d’une politique à partir de ses ressortissants: la réception de l’action publique. Revue française de science politique, 68(3), 469-491.
* Rogers R., Thébaud F. 2010. La fabrique des filles. L’éducation des filles de Jules Ferry à la pilule, Paris, Éditions Textuel.
* Rosental, P. A. 2003. L’Intelligence démographique, Paris, Odile Jacob.
* Sassen, S. 2009, *La globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard.
* Scott, J. C. 2021, *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte.
* Siblot, Y. (2006), *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Presses de Sciences Po ».
* Skocpol, T. 1995, *Protecting soldiers and mothers: The political origins of social policy in the United States*. Harvard University Press.
* Spire, A. 2016, *État des lieux. Gouvernement et action publique*, 5(4), p. 141-156.
* Spire, A., Sireyjol, A., Bajos, N. 2023. “From intentions to practices: what drove people to get the COVID-19 vaccine? Findings from the French longitudinal socio epidemiological cohort survey”, *BMJ open*, 13(12).
* Svallfors, S. 2010, “Policy feedback, generational replacement, and attitudes to state intervention: Eastern and Western Germany, 1990-2006”. *European Political Science Review*, 2(1), 119, p. 119-135.
* Thébaud, F., 1986, *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l’entre-deux-guerres*. Presses universitaires de Lyon, Lyon.
* Ward J., Guille-Escuret P ., Alapetite C., 2019. « Les « antivaccins », figure de l’anti-Science », *Déviance et Société*, 2, Vol. 43, p. 221-251.
* Weber, E. 1983, *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*. Paris, Fayard.

Publié dans laviedesidees.fr, le 27 mars 2024

1. Ce texte s’insère dans une réflexion engagée en étroite collaboration avec Muriel Darmon que je remercie pour sa précieuse contribution. [↑](#footnote-ref-1)
2. Dans sa déclaration sur la « planification écologique » du 25 septembre 2023, Emmanuel Macron appelait déjà de ses vœux « une politique de transformation de tous les comportements », cf. <https://www.vie-publique.fr/discours/291196-emmanuel-macron-25092023-planification-ecologique> [↑](#footnote-ref-2)